Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Noireau (Calvados) qui félicite l'énergie de la Convention pour déjouer les complots et annonce des dons, lors de la séance du 20 floréal an II (9 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Noireau (Calvados) qui félicite l'énergie de la Convention pour déjouer les complots et annonce des dons, lors de la séance du 20 floréal an II (9 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 185;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26459_t1_0185_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

creative commons

sont fortement prononcés depuis le commencement de la Révolution;

Considérant que ceux qui ont tardé jusqu'à présent à se présenter aux Sociétés populaires ne peuvent pas être regardés comme les amis bien sincères de cette même révolution, arrête que jusqu'à la paix, elle ne recevra plus aucun membre, et qu'en conséquence l'article VII de son règlement qui porte que le nombre des sociétaires est illimité, cessera d'avoir son effet jusqu'à cette époque, et sur la motion de plusieurs membres, tendant à ce que cet arrêté n'ait pas lieu pour les défenseurs de la patrie, la Société passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que par un précédent arrêté, elle accorde une place dans son sein à ces mêmes défenseurs lorsqu'ils sont blessés.

[mêmes signatures].

44

La citoyenne Savonneau, résidante à Calais-sur-Anille, enrôlée dans le 1er bataillon de la Meurthe, et blessée à l'affaire de Cousseau, demande à jouir des avantages que la loi accorde aux défenseurs de la patrie.

Renvoyée au Comité des secours (1).

45

La Société populaire de Noireau, département du Calvados, félicite la Convention nationale sur son énergie qui a déjoué les nouvelles conspirations; l'invite à rester à son poste, et annonce l'envoi de 134 chemises, 98 paires de souliers et autres effets, pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Noireau, s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Vous avez mis à l'ordre du jour la vertu et la probité. Ce coup de foudre pour les conspirateurs et les traîtres a achevé de les démasquer et de les perdre. Depuis longtemps des monstres, de prétendus montagnards tramaient, sous le voile du patriotisme le plus ardent, la ruine de notre liberté. Ce complot non moins exécrable que vaste dans ses moyens, ne tendait rien moins qu'à faire couler dans toute l'étendue de la République, le sang des patriotes, des seuls défenseurs des droits sacrés du peuple. C'en était fait de la patrie, de tant de sacrifices faits pour elle, lorsque par votre active surveillance, votre énergie républicaine, vous avez déjoué cet infâme projet enfanté par la scélératesse la plus profonde. Les méchants ! ils ont payé de leurs têtes leurs forfaits criminels; ainsi périssent tous leurs complices et quiconque oserait encore les imiter.

Continuez, Législateurs, vos sages et immortels travaux. Que la paix générale, la destruction entière des tyrans, des ennemis de l'égalité, puissent seules vous arracher au poste glorieux et pénible que vous défendez si bien. Poursuivez sans cesse les ennemis de notre révolution; nulle transaction avec eux, qu'ils meurent et que leurs efforts viennent se briser contre la Montagne sainte et terrible aux méchans. Comptez sur nous, nous vous soutiendrons, nous l'avons juré, des républicains ne jurent jamais en vain.

Nous vous annoncions, dans une précédente adresse que nous allions faire passer au district les offrandes faites en faveur des défenseurs de la patrie, tant par les membres de notre société que par divers citoyens de notre commune. Ces dons ayant augmenté, nous avons arrêté de les envoyer directement à la Convention sous l'adresse du président.

Ces dons consistent en 98 paires de souliers, 4 paires de guêtres noires et 11 blanches, 7 paquets de charpie, 2 habits, 1 aune 1/2 de drap bleu, 12 paires de bas, 134 chemises, 17 draps, 6 sabres et leurs baudriers, 6 gibernes et un ceinturon.

Si nous nous acquittons de ce faible tribut de notre reconnaissance envers nos braves frères d'armes, nous avons aussi payé la dette sacrée de l'humanité envers ceux de nos concitoyens qui sont dans l'indigence; nous avons ouvert en leur faveur une souscription qui a produit les meilleurs effets. S. et F. ».

DUBREUIL *(présid.)*, CARCIN.

46

La Société populaire de Chambéry, département du Mont-Blanc, félicite la Convention sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, et annonce qu'elle a fourni, pour les besoins de la patrie, 599 liv. 2 sous, 64 chemises, une épée à poignée d'argent, et autres armes et effets.

Elle ajoute qu'une salpêtrière établie dans cette commune a déjà fourni 26 quintaux de ce nitre révolutionnaire qui doit porter la mort aux satellites des tyrans, et assurer le triomphe de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Chambéry, s.d.*] (2).

« Représentants du peuple français,

Au moment où la victoire parcourt les frontières de toute la République, et où la patrie ceint de lauriers la tête de tous ses défenseurs, la vertu triomphe, les conspirateurs portent à l'échafaud leurs têtes coupables et les amis de la liberté redoublent d'efforts et de sacrifices pour aider à son affermissement, nous vous avons annoncé le montant des offrandes que nous avons faites à la patrie jusqu'au premier ventôse; aujourd'hui nous vous annonçons celles faites dès lors jusqu'au premier floréal.

Nous avons déposé dans les magasins de ce district pour fournir aux besoins de nos frères d'armes, 64 chemises, 6 paires de bas, 10 paires de guêtres, 1 fusil, 6 pistolets, 2 sabres, 2 habits uniformes, 1 selle, 1 bride, 2 cachets, 1 épée à poignée d'argent, 2 draps et de la toile propre à

(1) *P.-V.*, XXXVII, 80.
(2) *P.-V.*, XXXVII, 80. *Bin*, 22 flor.; Condé-sur-Noireau.
(3) C 302, pl. 1084, p. 21, 22.

(1) *P.-V.*, XXXVII, 80. *Bin*, 21 flor. et 22 flor. (suppl^{t}).
(2) C 302, pl. 1084, p. 23.

Persée creative commons